

Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 10 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre, nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures.

Le phénomène de la criminalité liée au crime organisé et aux stupéfiants constitue un enjeu persistant pour la sécurité intérieure et la justice pénale au Luxembourg. La lutte contre les infractions en matière de drogues est une priorité tant pour la Police grand-ducale que pour les autorités judiciaires, impliquant des opérations de prévention, de contrôle, de saisies et d'arrestations. Selon le rapport d'activité de la Police pour l'année 2024, les infractions liées aux drogues ont connu une augmentation notable, avec 207 arrestations pour faits en flagrant délit enregistrées sur l'ensemble de l'année.

Parallèlement, la question de la densité carcérale et de la capacité des établissements pénitentiaires reste au cœur des préoccupations, notamment dans un contexte où une part importante des détenus est en détention provisoire. Ainsi, il est essentiel d'évaluer plus précisément les tendances récentes des arrestations liées aux stupéfiants, ainsi que les répercussions potentielles de ces arrestations sur la population carcérale, afin d'adapter les politiques publiques en matière de sécurité, de justice et de gestion pénitentiaire.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

- Combien d'arrestations pour infractions liées aux stupéfiants et au crime organisé ont été prononcées sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg au cours des six derniers mois ?
- Comment ces chiffres se comparent-ils à ceux de la même période de l'année précédente ?
- Quel est l'évolution de façon générale de la criminalité liée aux stupéfiants, et plus particulièrement, celle du crime organisé ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'LM' followed by a horizontal stroke.

Maurice Bauer

Député

A handwritten signature in black ink, featuring a vertical line on the left and a horizontal stroke extending to the right, with a small dot at the end.